

« Quartiers d'été/Vacances apprenantes » : un programme d'actions complet au bénéfice des jeunes des quartiers prioritaires des Bouches-du-Rhône

Chaque été, un enfant sur quatre ne part pas en vacances. En 2020, la crise sanitaire a mis davantage en exergue les difficultés rencontrées par les jeunes des 65 quartiers prioritaires de la politique de la ville du département.

Face à cette situation, le Gouvernement lance les dispositifs « **Quartiers d'été/ Vacances apprenantes** », dotés respectivement au niveau national de 12,7 millions d'euros et 100 millions d'euros pour le dispositif « **colos apprenantes** ».

Ce plan « Quartiers d'été 2020 » repose sur 6 axes principaux :

➤ 1 – Des "Vacances apprenantes"

Accompagner davantage les enfants par l'opération « **Vacances apprenantes** ». Cette opération a pour objectif de répondre au besoin d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs après la période de confinement à travers des dispositifs comme « École ouverte », « École buissonnière », « Colos apprenantes », « Été pro ».

- Sur le dispositif de **l'école ouverte**, avec près de 6500 élèves accueillis (dont près de 60 % issus des quartiers prioritaires), ce sont trois fois plus d'enfants qu'en 2019 qui seront accueillis dans des établissements du premier comme du second degré ;
- 7 **écoles buissonnières** pour le premier degré et 4 pour le second degré permettront également à des enfants de profiter à la fois d'un temps de remobilisation scolaire et un séjour en dehors de leur quartier ;
- Pour le département, sont prévues à ce jour 92 « **colos apprenantes** » entièrement gratuites pour près de 3 650 jeunes des quartiers prioritaires qui pourront en profiter.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr





- Enfin, un financement exceptionnel au bénéfice des **accueils collectifs de mineurs** assure à ces structures la possibilité de fonctionner par la prise en charge des frais supplémentaires liés à la mise en œuvre des mesures sanitaires mais aussi pour permettre le recrutement de personnel d'animation supplémentaire, l'achat de matériel ou encore d'assurer les frais de déplacement. Ce financement exceptionnel d'animations à la journée pour les plus jeunes devrait bénéficier à près de 10 000 enfants des quartiers prioritaires des Bouches du Rhône.

➤ **2 – Veiller à une meilleure occupation de l'espace public**

L'occupation de l'espace public assurera aux plus jeunes qui ne quitteront pas leur résidence cet été, un temps utile. Les associations qui se sont engagées dans l'opération « Quartiers d'été » proposeront sur toute la période des vacances scolaires des animations au cœur de quartiers.

Pour leur assurer le niveau d'encadrement nécessaire, ce sont 55 postes d'adultes-relais supplémentaires financés par l'État qui seront présents sur le terrain, en plus des quelque 285 adultes relais déjà en activité dans les quartiers prioritaires.

Pour que cet été soit aussi l'occasion pour les adultes ou les jeunes des quartiers qui auraient besoin d'effectuer des démarches administratives d'accès au droit (souvent négligées ou retardées pendant la période de confinement), la mise en place d'un bus itinérant d'accès aux droits par les associations ASMAJ et AMCS est prévu. Il sillonnera les zones blanches les plus enclavées des quartiers Nord de Marseille.

➤ **3 – Conforter les relations de confiance entre les forces de sécurité publique et civile et la population des quartiers prioritaires**

Soutenir les actions civiques et de tranquillité publique par le renforcement des liens police/population. Dans ce cadre, des actions renforcées sont notamment menées par le Centre de loisirs Jeunes (CLJ) de la police nationale, pour des activités nautiques sur la base de Corbières, ou encore des actions reposant sur la sensibilisation des conduites à risque et la découverte de métiers à destination des collégiens des quartiers de reconquête républicaine (QRR) de Marseille et, plus globalement des quartiers prioritaires.

Dans le même esprit, des actions de sensibilisation aux métiers de la sécurité civile seront conduites cet été par le bataillon des marins pompiers de Marseille et le SDIS.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr





➤ **4 – Valoriser les actions de solidarité et de grande proximité**

L'appui des associations de proximité a été particulièrement utile pendant toute la durée du confinement, notamment sur l'aide alimentaire. Cet appui se poursuivra encore pour un certain nombre d'entre elles qui, au-delà de leurs actions traditionnelles de solidarité, s'engageront à accompagner les habitants des quartiers prioritaires, en leur proposant des activités de loisirs ou de formation.

➤ **5 – Mobiliser les entreprises du Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (PaQte)**

Mobiliser les entreprises en faveur de la formation et de l'emploi : soutien à l'apprentissage, proposition de stages ou jobs d'été, coaching, parrainage, autant de démarches sur lesquelles interviennent déjà toute l'année les quelque 50 entreprises signataires du PaQte pour les Bouches-du-Rhône, et qu'elles s'attacheront, autant que possible, à poursuivre pendant cette période.

➤ **6 – Développer l'offre culturelle et encourager la pratique du sport**

Développer la culture et encourager le sport via des dispositifs ludiques ou sportifs et des actions culturelles co-construites avec les acteurs culturels des quartiers prioritaires, particulièrement impactés par la période de confinement. Sur ces deux champs, ce sont plus de 475 000 euros qui seront financés pour permettre la réalisation d'actions très variées, allant d'ateliers de pratiques sportives ou culturelles, à l'organisation de sorties en familles.

Cette programmation riche de plus de 80 propositions pour le seul dispositif « Quartiers d'été » s'appuie sur un peu plus de 650 000 euros de subventions de l'État pour le département. « Quartiers d'été » mobilisera pleinement les services de l'État, les collectivités locales ainsi que les partenaires associatifs, culturels et sportifs pendant tout l'été. Leur engagement est total et s'inscrit dans la continuité des efforts collectifs fournis pendant la crise sanitaire.

Pour toute demande presse, merci de l'adresser à pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr

Service de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr

